



Refusons l'austérité!



CLEMENT ALLARD

Métier : poseuse de revêtement souple

PAGE 5



SOPHIE BERTRAND

Une Biennale des femmes inspirante et stimulante!

PAGE 7



MICHEL GIROUX

Plus de 125 000 personnes ont scandé haut et fort qu'elles refusaient les mesures d'austérité du gouvernement Couillard lors des gigantesques manifestations organisées, le 29 novembre dernier, par des groupes de la société civile, des associations étudiantes et des organisations syndicales.

Plus de 100 000 personnes à Montréal (photo ci-dessus) et plus de 25 000 à Québec (photo ci-dessous) ont signifié au gouvernement Couillard qu'il devait cesser de faire la sourde oreille, car la population n'accepte pas qu'il démantèle l'État québécois pour le sacrifier sur l'autel de l'austérité.

Lire l'éditorial en page 3. ■



CLEMENT ALLARD

La tournée des régions: on continue!

La tournée des régions entamée par les dirigeants au début du mois de novembre se poursuit jusqu'en janvier 2015. Alors qu'elle devait porter sur la préparation du terrain aux prochaines élections fédérales, la tournée s'est rapidement transformée en une tournée de mobilisation contre l'austérité budgétaire décrétée par le gouvernement Couillard.

PAGE 3

L'APTS, la CSN, la CSQ et la FTQ unissent leurs voix contre le projet de loi n° 10

L'APTS, la CSN, la CSQ et la FTQ ont uni leurs voix le 13 novembre dernier pour signifier leur vive opposition au projet mammoth du ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. Le projet de loi n° 10 a pour but de transformer l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux et de dégager d'hypothétiques économies de 225 millions de dollars.

PAGE 7

Un colloque réussi!

Plus de 200 personnes ont assisté, les 23 et 24 octobre dernier, au colloque en santé et sécurité du travail de la FTQ qui s'est tenu à Trois-Rivières.

PAGE 8

COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ QUÉBÉCOISE Hausse des revenus plutôt qu'austérité

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, a rencontré la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise le 28 octobre dernier pour expliquer ce que serait une politique fiscale plus équilibrée et juste selon la centrale. Cette commission doit donner des pistes au gouvernement Couillard pour améliorer les finances publiques du Québec.

PAGE 12

IRÉC

Mémoire de l'IRÉC à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

PAGE 10



MICHEL CHARTRAND

Manifestation en soutien à Radio-Canada

PAGE 4



JOHANE BOUCHER

Pas de démocratie sans voix

PAGE 5



DANIEL MALLETTTE

La solidarité intersyndicale en action

PAGE 11

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Solidarité!

Des membres du syndicat Unifor lors d'une soirée de solidarité en faveur des grévistes chez Bathium le 19 novembre dernier. Les membres de la section locale 2011 entament leur 8^e mois de grève. ■



MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX

Ils ne nous auront pas!



STTP

Le 25 octobre dernier, des employés et employées de Postes Canada ont décidé de participer à la Marche des zombies de Montréal du Festival SPASM. Ils se sont joints à cette activité festive organisée dans plusieurs grandes villes du monde afin d'être avec ceux et celles à qui ils offrent un service quotidien : la population!

Ils en ont profité pour lancer un message à Stephen Harper et à Deepak Chopra : «*Vous voulez notre mise à mort. Peu importe la forme que nous prendrons, nous serons toujours là!*», pouvait-on lire sur les pancartes. ■

La FTQ-Construction agit pour mieux intégrer les femmes



La FTQ-Construction a tenu, le 18 novembre dernier, le premier colloque des travailleuses de son histoire. L'événement se tenait à Drummondville. Près de 80 femmes de partout à travers le Québec se sont déplacées pour y participer.

Les participantes ont eu la chance de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences personnelles. Dans une industrie où les femmes représentent moins de 2% de la main-d'œuvre, une telle activité de réseautage est encore trop rare. Les travailleuses ont manifesté leur joie de pouvoir ainsi briser un peu plus l'isolement dont elles peuvent être victimes.

En atelier, elles ont été invitées à discuter des difficultés qu'elles rencontrent tous les jours sur leurs

lieux de travail. La discrimination à l'embauche a été une critique qui est revenue systématiquement.

DANS UNE INDUSTRIE OÙ LES FEMMES REPRÉSENTENT MOINS DE 2% DE LA MAIN-D'ŒUVRE, UNE TELLE ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE EST ENCORE TROP RARE.

Les travailleuses constatent que le droit de gérance des employeurs freine leur embauche. Plusieurs employeurs refusent tout simplement d'envisager d'offrir un emploi à une femme. Malheureusement, le processus d'embauche actuel leur permet de discriminer les femmes en toute impunité.

Pour plusieurs d'entre elles, ce colloque a aussi

été l'occasion de découvrir le fonctionnement de leur syndicat. Elles ont pu être initiées aux principes de solidarité de la FTQ-Construction et des représentants leur ont expliqué le déroulement des assemblées syndicales. En participant davantage aux activités de leur syndicat, les femmes auront encore plus de chance de réussir à faire leur place.

Au début de la journée, les travailleuses ont pu voter sur le logo qu'elles préféreraient pour leur comité. Avec une écrasante majorité, elles ont choisi ce logo.

Un événement qui aura des suites

Il y a un an, la FTQ-Construction annonçait la création de son comité des femmes. C'est à l'occasion de cet anniversaire que le colloque a été organisé. Les travailleuses ont offert des pistes de solutions à la FTQ-Construction pour améliorer la présence des femmes dans la construction. Ces propositions seront présentées aux différentes instances de la FTQ-Construction dans les prochains mois. Les femmes ont un brillant avenir devant elles à la FTQ-Construction! ■



MELISSA DELISLE

Fiers d'être métallos!

Tous les directeurs du syndicat des Métallos qui se sont succédé, Jean Gérin-Lajoie, Clément Godbout, Lawrence McBrearty, Arnold Dugas, Michel Arsenault et l'actuel directeur Daniel Roy, ont assisté fièrement sur la scène à l'ouverture de la 50^e assemblée annuelle des Métallos, du 19 au 21 novembre dernier, à Montréal, sur le thème *Fiers de nos racines, fiers de notre action, fiers d'être syndiqués.*

Classe moyenne

Daniel Roy a fait une présentation sur l'évolution de la classe moyenne et l'impact du syndicalisme. Graphiques et vidéos à l'appui, il a démonté les rouages du discours des politiciens de droite, à Ottawa comme à Québec, qui tentent de courtiser la classe moyenne tout en adoptant des politiques qui lui nuisent.

«*La droite, les conservateurs veulent nous faire accroire qu'on n'a plus le choix, qu'il faut couper dans les services publics, l'État. Ils veulent nous forcer à faire leur choix de société à eux. Le choix des riches, le choix d'aspirer l'argent par en haut, d'écraser le monde du milieu pis le monde d'en bas. Que la droite conservatrice, libérale et ses marionnettes des médias se le tiennent*

pour dit : dans la vie, on a toujours le choix! On va faire le choix de la classe moyenne», a lancé Daniel Roy.

Il a invité les militants et militantes à s'impliquer lors des prochaines élections fédérales pour bloquer l'élection de députés conservateurs et à militer contre les compressions du gouvernement Couillard à Québec.

Le chercheur Paul-André Lapointe, de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a décrit l'impact du syndicalisme sur l'évolution de la condition économique des travailleurs et travailleuses. Robert Laplante de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a quant à lui démontré comment il était possible d'aller chercher de

nouveaux revenus chez les plus riches et les entreprises pour financer les missions de l'État.

En conclusion, le chercheur en démographie linguistique Charles Castonguay a éclairé les quelque 500 participants quant à l'évolution du français au Québec. Le président international des Métallos, Leo Gerard,

un Franco-Ontarien, a renforcé son propos en insistant sur l'importance de protéger le français, pour qu'on ne vive pas ici ce qu'il a vu en Ontario, où le français est complètement marginalisé.

Une vidéo circule sur YouTube (*Fiers d'être métallos*) sur l'histoire du syndicat et un livre a été rendu public. ■



DANIEL MALLETTE

Atteint d'un cancer, Guy Farrell, adjoint au directeur québécois, a lancé un message poignant aux délégués : «N'arrêtez jamais de vous battre! Quand on défend un grief, un cas de CSST, quand on négocie une convention, on a un impact dans la vie des gens. Tous les dossiers, même s'ils ne font pas la une, sont importants.»

LE MO
LE MONDE OUVRIER

Journal de la
Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca
www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Patrick Leblanc (AFPC);
Collectif pour un Québec
sans pauvreté; Nadia
Lakrouz (CAMO-PI);
Merlin Trotter-Picard
(FTQ-Construction);
André Laplante (IREC);
Clairandree Cauchy, Daniel
Malette (Métallos); Amélie
Nguyen (PDSV); Alain
Poirier (RRFS); Sébastien
Goulet, (SCFP); Mélanie
Malenfant (SQEES-298);
Marie-Andrée L'Heureux
(UNIFOR); Serge Beaulieu,
Diane Bélanger, Rima
Chaaban, Isabelle
Coulombe, Josée Daoust,
Jean Dussault, Manon
Fournier, Yuriko Hattori,
France Laurendeau,
Jean Laverdière, Lola Le
Brasseur, Atim León, Sylvie
Lépine, Patrick Rondeau,
Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Diane Bélanger, Johanne
Boucher, Anne Brissette,
Philippe Brochard,
Catherine Veillette.

Photos
AFPC, Clément Allard,
Archives FTQ, Archives
SCFP, Martin Bilodeau,
Rima Chaaban, Michel
Chartrand, Paul Cimon,
Francis Charpentier,
François Couture,
Melissa Delisle, Isabelle
Gareau, Michel Giroux,
Jean Laverdière, Raynald
Leblanc, Atim León,
Marie-Andrée L'Heureux,
Daniel Mallette, Daniel
Martel, Patrick Rondeau,
STTP, Julie Truong, André
Vanasse.

Abonnement et
changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
44000 exemplaires
Produit par des
travailleuses et travailleurs
syndiqués chez Marquis
Imprimeur.
Expédié par des
travailleuses et travailleurs
syndiqués
chez Kopel.

Toute reproduction totale
ou partielle des articles
est permise, et même
encouragée, à condition
d'en indiquer la source.
Dépôt légal à la
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0700-8783

À Montréal et à Québec contre l'austérité



RAYNALD LEBLANC



CLÉMENT ALLARD



CLÉMENT ALLARD

Rendez-vous sur la page Facebook de la FTQ pour voir tous les albums photos.

La tournée des régions : on continue!



PHOTOS ATIM LEON ET JEAN LAVERGÈRE

Les dirigeants se sont déjà rendus dans les régions suivantes : Montérégie, Estrie, Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais, Québec et Chaudière-Appalaches, Outaouais, Laurentides-Lanaudière, Mauricie et Centre-du-Québec, Montréal métropolitain et Côte-Nord.

Ils poursuivront en janvier avec le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

Partout, les dirigeants ont rencontré des militantes et militants outrés des politiques d'austérité mises de l'avant par le gou-

vernement Couillard. Ils ont clairement exprimé leur rejet des orientations purement idéologiques qui se cachent derrière cette volonté de réduire la taille de l'État.

Lors des visites dans les différentes régions, les dirigeants ont l'occasion de rencontrer non seulement

les militantes et militants, mais aussi des partenaires importants pour le mouvement syndical, ainsi que la possibilité de visiter des milieux de travail syndiqués et d'écouter ce qui se dit sur l'activité économique dans les différents secteurs et régions. ■

ÉDITORIAL



MICHEL GIROUX

À nous la rue!

Ce slogan du printemps étudiant a une résonance toute particulière en ces temps de grande mobilisation. Vous avez répondu, et comment, à l'appel lancé à vous indigner et à vous tenir debout face à un gouvernement hostile et austère. Nous étions plus 125 000 dans les rues de Montréal et de Québec le 29 novembre dernier. BRAVO!

Ce large mouvement concerté d'acteurs du progrès social déterminés à préserver la société québécoise de la destruction ne fait que commencer. Nous aurons du pain sur la planche au cours des prochains mois, car ce gouvernement, obsédé par l'atteinte de l'équilibre budgétaire, est en train de prendre, à la pièce, un ensemble de décisions qui changeront radicalement le visage du Québec. À nous d'y voir! Nous devons être déterminés et solidaires pour sauvegarder ce Québec que nous avons mis des décennies à bâtir et qui se distingue des autres provinces, notamment par ses mesures sociales et ses structures de concertation.

Un gouvernement qui a perdu le sens des réalités

Sous prétexte d'alléger les structures et de rapprocher les décisions de la population, le gouvernement de Philippe Couillard fait table rase d'années d'expertise et évacue le processus démocratique de concertation.

Abolition des centres locaux de développement (CLD), annonces de compressions dans les services publics, projets de loi sur les régimes de retraite qui remettent en question des ententes négociées de bonne foi dans les municipalités, coupes dans le monde agricole : tout y passe sans qu'il en ait été question lors des dernières élections ni à l'intérieur des milieux concernés. D'où sortent toutes ces grandes idées de réforme? Ça sent l'improvisation idéologique à plein nez.

Appel à un dialogue social

Ces décisions sont prises hâtivement, sans autre critère que celui des économies à faire à court terme. Ce qui est également terrifiant et qui doit nous indigner, c'est cette façon toute particulière qu'a ce gouvernement de manier la hache sans prendre le temps d'évaluer les conséquences qu'auront ces brèches. Quels impacts non seulement sociaux, mais aussi économiques, auront ces décisions de coupes des effectifs dans tous les organismes publics, de fusions dans le réseau de la santé, de compressions au ministère de l'Immigration dans les régions, etc. Ce gouvernement est en train de démanteler tout ce qui fait du Québec une société nationale distincte.

Ce n'est qu'un début!

Ce vaste mouvement de mobilisation ne fait que commencer. L'agenda de l'hiver et du printemps sera chargé. Déjà plusieurs actions sont sur la planche à dessin. Partout au Québec, les élus politiques peuvent s'attendre à entendre parler de nous!

En attendant de vous retrouver en pleine forme et prêts à l'attaque dès le début 2015, nous vous souhaitons un congé des Fêtes reposant et ressourçant avec vos proches et vos familles.

Solidairement,

Daniel Boyer

Serge Cadieux

Président

Secrétaire général

Nous, nos souliers ont beaucoup voyagé...

MANIFESTATION HISTORIQUE EN SOUTIEN À RADIO-CANADA

Démantèlement malade!

Le dimanche 16 novembre dernier, plus de 25 000 personnes, partout à travers le Québec et à Moncton, ont répondu à l'appel d'un citoyen et ont tenu des rassemblements populaires contre le démantèlement et pour le maintien des services de la Société Radio-Canada (SRC).

Des rassemblements se tenaient simultanément à Montréal, Moncton, Québec, Gaspé, Matane, Rimouski, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, et la présidente du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), Lucie Levasseur, se

sont adressés au public à Montréal, devant la tour de la SRC.

«Hubert T. Lacroix, son conseil d'administration et le gouvernement conservateur n'aiment pas Radio-Canada. On ne doit pas les laisser détruire ce que nous avons pris 77 ans à bâtir», ont-ils affirmé.

«Avec nos alliés à Québec et à Ottawa, nous allons

continuer d'exiger qu'on mette les conditions en place pour avoir un diffuseur public fort. Nous devons faire de l'avenir de Radio-Canada un enjeu électoral dans la prochaine campagne fédérale», ont-

ils dit en substance devant une foule enthousiaste qui arborait des drapeaux et des pancartes aux couleurs des émissions jeunesse de la SRC qui ont marqué notre imaginaire collectif. ■



MARTIN BLODEAU



FRANÇOIS COUTURE

Répondant à l'appel de l'Association québécoise des CPE (AQCP), des milliers de personnes se sont rassemblées sur la place des Festivals à Montréal et dans une douzaine de villes à travers le Québec pour manifester contre la modulation des frais de garderie et réclamer la sauvegarde de la politique familiale.

Modulation des frais de garderie : le gouvernement nous a menti!

Le 9 novembre dernier, plusieurs syndicats de la FTQ étaient dans les rues pour exprimer leur inquiétude face à la rumeur d'augmentation des tarifs des garderies. Malheureusement, celle-ci s'est confirmée le 20 novembre alors que le gouvernement annonçait une augmentation abrupte, contrairement à une indexation des tarifs telle qu'il avait promis lors de la dernière campagne électorale.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, s'est adressé à la foule de plusieurs milliers de personnes réunies à Montréal: «Le gouvernement s'en prend à une des mesures sociales progressistes qui a fait avancer le Québec. Au nom d'un exercice comptable dicté par son obsession d'atteinte de l'équilibre budgétaire, il fait table rase du modèle de société que nous avons mis des décennies à bâtir.»

Il a aussi profité de l'occasion pour réitérer que l'imposition sur les revenus demeure la méthode fiscale la plus juste, selon laquelle tous les citoyens contribuent au trésor public en fonction de leurs revenus et dans le but de rendre des services accessibles à tous de manière équitable. ■



MICHEL CHARTRAND



FRANÇOIS CHARPENTIER

L'austérité est une histoire d'horreur!

Le 31 octobre, 40 000 personnes en provenance de différentes régions du Québec ont manifesté dans les rues du centre-ville de Montréal, à l'invitation de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, pour dénoncer l'horreur des politiques d'austérité budgétaire, dont la mise en œuvre s'est accélérée depuis l'arrivée du gouvernement Couillard.

Le même jour, des centaines d'autres personnes ont manifesté à Sherbrooke (notre photo), Jonquière, Rimouski, Baie-Comeau, Gatineau, La Tuque et aux Îles-de-la-Madeleine. ■

Le grand dérangement

Le mercredi 26 novembre, la Coalition syndicale pour la libre négociation a organisé son «Grand Dérangement» de 24 heures aux quatre coins du Québec. Vingt-cinq syndicats locaux étaient en grève. Ils ont tenu de nombreuses manifestations et actions de visibilité ciblant notamment les hôtels de ville et les édifices municipaux. En plus des 5500 grévistes, les membres de la Coalition ont participé par milliers à ces actions. La Coalition compte plus de 65 000 cols blancs, cols bleus, pompiers, policiers, professionnels et employés de sociétés de transport. Elle représente la quasi-totalité des employés municipaux syndiqués du Québec. Ses revendications sont expliquées sur le site librenego.com.

Cette journée d'actions dénonçait l'adoption imminente du projet de loi n° 3 sur les régimes de retraite du secteur municipal. La Coalition a mis la population en garde contre une «Grande Cassure» créée par le gouvernement Couillard dans les villes et municipalités du Québec. Le projet de loi n° 3 constitue la première étape d'un vaste plan de compressions dans le monde municipal, imposées au nom de l'austérité. ■



SCFP

Manifestation des membres de la Coalition à Baie-Comeau le 26 novembre.

Métier : poseuse de revêtement souple

«En tant que femme, on doit s'accrocher et être passionnée pour travailler dans la construction!»

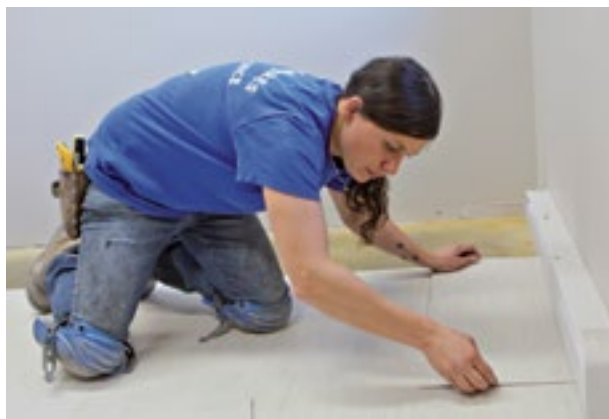
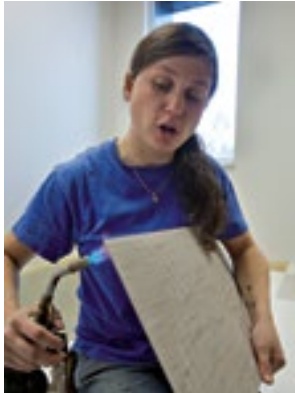
Encore en 2014, il faut avoir beaucoup de caractère et une bonne carapace pour travailler en construction. Cindy Morel en sait quelque chose. Sortie de l'école des métiers, il y a 11 ans, elle pratique depuis le métier de poseuse de revêtement souple. Elle s'est rapidement trouvé un emploi dans ce secteur recherché, mais cela n'a pas été de tout repos. «Il y a encore beaucoup de préjugés envers les femmes, tant à

l'embauche qu'une fois dans le métier. On pense tout d'abord qu'on ne sera pas capable d'assurer physiquement et on nous mène ensuite la vie dure pour nous décourager et nous pousser vers la porte.»

Sur les quelque 1300 poseurs de revêtement souple au Québec, à peine un peu plus de 1% sont des femmes. Ce métier a beaucoup changé au fil des années, car de plus en plus de matériaux différents sont utilisés: tapis, linoléum, tuiles, lièges, revêtements sportifs, etc.

Cindy chauffe la tuile pour la ramollir et pouvoir la couper. Différents outils sont utilisés pour ajuster et poser le revêtement souple.

On prépare d'abord le plancher pour s'assurer que la surface est bien lisse avant d'y appliquer la colle appropriée. On effectue ensuite le mesurage et le coupage du revêtement de façon méticuleuse, afin de suivre les designs des



Lors de notre rencontre, Cindy travaillait sur le chantier d'un nouveau centre jeunesse à Lévis.

plans tout en évitant la perte de matériel.

«C'est un challenge quotidien, car contrairement à ce qu'on peut penser, il y a une grande partie de création dans ce métier. On doit suivre des motifs très variés d'un projet à l'autre. C'est aussi une grande fierté et une satisfaction du travail accompli. Je repasse à des endroits et je peux dire: ces planchers-là, c'est moi qui les ai faits!».

Plusieurs cordes à son arc

Cindy a aussi enseigné quelques années à l'école des métiers et milite à la FTQ-Construction où elle occupe notamment le poste de présidente du comité de la condition féminine. «Le syndicalisme, ça m'a toujours intéressée. J'ai d'abord été impliquée dans

le comité relève. Je trouve ça important d'apporter dans nos structures les préoccupations des femmes. Nous sommes dans des secteurs différents, mais nous vivons des réalités très similaires. Qu'est-ce qu'on peut faire pour changer les mentalités, pour attirer plus de femmes dans l'industrie et surtout, qu'elles y restent? Ces enjeux me passionnent!»

«AUJOURD'HUI, J'AI FAIT MES PREUVES ET ON RECONNAÎT MON EXPERTISE. MON IMPLICATION SYNDICALE C'EST AUSSI POUR DIRE AUX PLUS JEUNES DE FONCER ET DE S'ACCROCHER, QU'ELLES SONT LES SEULES À POUVOIR SE METTRE DES BARRIÈRES.»

Cindy était d'ailleurs invitée comme panelliste à témoigner de son parcours lors du colloque sur les femmes dans la construction, organisé en novembre par la FTQ-Construction (voir article en page 2). ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.



PHOTOS CLÉMENT ALLARD

«LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE, CE N'EST PAS ÉVIDENT DANS MON MÉTIER. LES CHANTIERS DÉBUTENT SOUVENT VERS 6 HEURES, MAIS LES GARDERIES OUVRONT À 7 HEURES. C'EST UN CASSE-TÊTE PLUS COMPLIQUÉ À RÉALISER QUE LES DESSINS LES PLUS COMPLEXES DE MES PLANCHERS!»

PAS DE DÉMOCRATIE SANS VOIX Un nouveau fascicule à lire et à partager dans vos réseaux!

En 2015 se tiendront les prochaines élections fédérales. Depuis son élection, en 2006, le gouvernement Harper a tout mis en place pour façonner les institutions politiques afin que le conservatisme soit l'horizon politique de l'ensemble du Canada et que les institutions politiques canadiennes soient au service de ses décisions politiques.

Le gouvernement a contrôlé l'accès à l'information sur les politiques pour les décideurs et vérificateurs, a utilisé le bâillon pour clore les travaux parlementaires, a refusé de prendre en compte les résultats des travaux de comités et a eu recours à l'introduction de changements majeurs à plusieurs lois dans des projets de loi mammoth. Il a ainsi comprimé le programme législatif et réduit la possibilité pour l'opposition de proposer des amendements.

Plusieurs acteurs démocratiques ont aussi subi la censure ou le contrôle – médias, groupes de femmes, syndicats, Premières Nations, groupes environnementaux, chercheuses et chercheurs, immigrantes et immigrants ainsi que réfugiés, groupes communautaires, coopération internationale, «chiens de garde» de la fonction publique, etc. – trahissant la volonté du

gouvernement de centraliser le pouvoir de décision.

Pour en savoir plus, participez au Cabaret politique de la coalition le 22 janvier 2015 à la Sala Rossa à Montréal. ■

Vous pouvez télécharger le fascicule sur le portail de la FTQ, sous Campagnes en cours.



RIMA CHAHABAN

Profitez du Collège, un joyau de la FTQ et du Fonds

Entrevue avec Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, et Claude Héту, directeur général de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité.

Le Monde ouvrier : Pourquoi avoir révisé le Collège FTQ-Fonds?

Claude Héту : Pour le rendre plus accessible, pour développer davantage le leadership et répondre aux besoins par une formule souple.

Serge Cadieux : Pour permettre aux conseillers et conseillères de choisir des blocs de formation en fonction de leurs besoins et de leur disponibilité. La formule de huit semaines nuisait à la participation.

M. O. : De quelle formation avons-nous besoin dans le contexte actuel?

S. C. : C'est par la formation qu'on réussit à éveiller les gens. Quand on met en place des campagnes, on veut que le monde y adhère. Les gens bien informés sont prêts à s'engager. La formation est au service de la cause. Il faut combattre la droite. On va outiller nos membres à devenir des agents multiplicateurs pour répandre la bonne nouvelle.

Le Collège permet aux militants et militantes de se regrouper pour se former ensemble avec un programme adapté à notre réalité. Parce que l'économie et les relations de travail ne sont pas neutres.

Le Collège est une occasion de sortir de l'isolement et de côtoyer des collègues qui font le même travail dans d'autres secteurs.

C. H. : La session intensive pour les conseillers et conseillères est un moment privilégié de prendre un peu de recul par rapport à leur quotidien, de faire le point sur leur action et de constater que d'autres affiliés traitent les problèmes de façon différente. C'est l'équivalent de l'École d'Entrepreneurship de Beauce; c'est une école de leadership pour les «influenceurs» du mouvement syndical.

C'est essentiel de prendre des temps d'arrêt pour se former! ■

Les activités du Collège en 2015

Journées sur l'histoire syndicale avec Martin Petitclerc, UQAM

■ 10 février (Montréal)
Mouvement syndical et conflits de travail

■ 17 mars (Montréal)
Droit du travail et lois spéciales

■ 14 avril (Montréal)
Inégalités sociales et syndicalisme

Faire face à la montée de la droite avec Christian Nadeau, Université de Montréal

■ 25-26 février (Montréal)

Séminaires pour les conseillers et conseillères

■ 20 (Québec) et 22 janvier (Montréal)
Injonctions et lois spéciales: que faire?

■ 31 mars (Québec) et 9 avril (Montréal)
Négociation collective: une pratique en mutation

Session intensive en résidence pour les conseillers et conseillères

■ 3 mai au 5 juin (Lac-Brome)

Pour plus d'information visitez le **www.formation-syndicale.ftq.qc.ca** ou communiquez avec France Laurendeau au 514 383-8022 ou Line Bolduc au 514 858-4410.

MABE: faillite frauduleuse?

Le 25 août dernier, la compagnie MABE a déclaré faillite, entraînant du coup une perte de l'ordre de 22% dans les rentes des retraités et l'arrêt du paiement de leurs assurances collectives.

Le syndicat Unifor n'a pas lésiné sur les efforts pour soutenir les ex-travailleurs en émettant diverses communications et en organisant rapidement une assemblée d'information qui a accueilli près de

800 personnes. Par ailleurs, plusieurs recours légaux sont envisagés. Le syndicat a d'ailleurs certains doutes sur cette faillite et soupçonne même qu'elle soit frauduleuse. Pour le directeur québécois d'Unifor,

Michel Ouimet, « il s'agit d'un dossier prioritaire. Nous avons la ferme intention de tout mettre en œuvre pour que nos retraités retrouvent leur argent ».

Rappelons que l'usine anciennement exploitée par GE et CAMCO a été rachetée par le géant mexicain MABE en 2008, avant d'être définitivement fermée l'été dernier. Cette faillite touche 2.500 retraités et ex-travailleurs. ■



La plupart des canettes de bière vendues au Québec sont faites par des briseurs de grève.

Les métallos de l'usine de Toronto sont en grève depuis 15 mois contre des reculs majeurs de leurs conditions de travail et une clause «orphelin». Chaque jour, des briseurs de grève leur passent sous le nez.

Soyons solidaires, buvons notre bière EN BOUTELLES! ■



MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX



RIMA CHAHABAN

Les syndicats, sentinelles de la francisation

Plusieurs personnes ont répondu à l'invitation de la FTQ, le 21 novembre dernier, de participer à une journée de formation pour les membres des comités de francisation. Tous et toutes travaillent pour des entreprises qui emploient plus de cent personnes et sont préoccupés par l'avenir du français dans leur lieu de travail respectif. La Charte de la langue française a fait des syndicats les sentinelles de la francisation. La tâche ne se résume pas à surveiller l'application du programme de francisation ou à signer des rapports en vue de les remettre à l'Office québécois de la langue française (OQLF). La francisation des entreprises, au Québec, sera nécessairement un combat sans fin.

En collaboration avec Michel Renaud, conseiller à l'OQLF, les participants et participantes ont pu se familiariser avec les dispositions de la Charte et échanger sur les moyens à prendre pour insuffler une nouvelle vigueur au projet de francisation de leur milieu de travail.

Pour en savoir plus, contactez le service de la francisation de la FTQ au 514 383-8000 ou visitez le www.languedutravail.org. ■

www.mauvaisremede.org



Le SQEES-298 (FTQ) lance une nouvelle plate-forme d'information afin de dénoncer le projet de loi n°10, qui impose une nouvelle vague de fusions dans le réseau de la santé et des services sociaux. Encore une fois, le gouvernement joue dans les structures, mais il n'améliore pas l'accès aux soins! Visitez le www.mauvaisremede.org, et surtout, signez la pétition en ligne! ■

La FTQ et Unifor, préoccupés par le secteur de la forêt

Lors d'une rencontre avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs Laurent Lessard et, à la suite du chantier de travail sur les répercussions du nouveau régime forestier sur les conditions de travail, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, et le directeur adjoint du syndicat Unifor, Renaud Gagné, n'ont pu qu'exprimer leurs préoccupations face aux mesures proposées.

Si certaines mesures, notamment celles en sylviculture, sont intéressantes, les deux dirigeants ont été déçus de l'absence de mesures concrètes pour régler le problème des travailleurs forestiers. Ils déplorent que les conditions de travail en forêt aient été réduites de manière draconienne en raison d'un manque d'harmonisation législative et d'un vide juridique. Ainsi, les travailleurs sont privés de la protection des conventions collectives sur certains territoires de coupe. Le ministre Lessard a assuré qu'il comprenait le problème et qu'il entendait proposer une solution. Pourtant, à ce jour, rien n'a été fait. Pendant ce temps, la situation s'envenime et se répercute aux tables de négociation, car les employeurs profitent du vide juridique. D'ailleurs, en Abitibi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, les travailleurs et travailleuses se sont prononcés pour la grève. À suivre... ■

JOURNÉE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DÉCENT

Triste journée pour les droits des travailleurs agricoles

Le comité Travail migrant du Front de défense des non-syndiqués, dont fait partie la FTQ, a profité de la Journée mondiale pour le travail décent (7 octobre) pour lancer la campagne *Travailleuses et travailleurs migrants: pas des marchandises!*

Cette campagne vise à dénoncer l'exclusion et la discrimination systémique dont sont victimes ces personnes et à sensibiliser la population à l'importance de garantir le respect de leurs droits fondamentaux.

Chaque année, des milliers de travailleuses et de travailleurs migrants peu spécialisés arrivent au Québec. Ces personnes viennent occuper des emplois souvent délaissés par la main-d'œuvre locale, généralement à cause des mauvaises conditions offertes. Trop souvent, leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés. « Or, toutes les personnes salariées du Québec ont droit à des conditions de travail décentes, sans discrimination. Toutes devraient avoir accès aux mêmes moyens pour assurer le plein exercice de leurs droits », a déclaré la porte-parole du Front de défense des non-syndiqués, Mélanie Gauvin, lors de la conférence de presse tenue le 8 octobre dernier.

Le gouvernement Couillard s'en prend au Code du travail

Les droits des travailleuses et travailleurs migrants sont d'autant plus d'actualité que le gouvernement de Philippe Couillard vient de faire adopter un autre projet de loi rétrograde qui aura pour effet de les restreindre. En effet, le projet de loi n° 8 modifiant le Code du travail afin d'empêcher la syndicalisation de tous les travailleurs et travailleuses agricoles (étrangers ou non) a été adopté par l'Assemblée nationale le 21 octobre dernier. Or, on sait que les travailleurs migrants sont nombreux à trimer dur dans les champs au Québec.

Pour bien comprendre ce dont il est question, il faut se rappeler qu'en 2013, après cinq ans d'après démarches judiciaires, le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) avait enfin gagné sa cause: la Cour supérieure avait reconnu le droit à la syndicalisation des travailleuses et travailleurs agricoles saisonniers, en invalidant le 5^e paragraphe de l'article 21 du Code du travail. Cet article stipule que les employés qui travaillent pour une exploitation agricole de moins de trois employés permanents pendant toute l'année n'ont pas le droit de se syndiquer. Cette décision historique de la Cour supérieure venait donc corriger une injustice flagrante. Alors que le gouvernement précédent avait accepté cette décision qui permettait l'adhésion à un syndicat quelle que soit la taille de l'entreprise agricole, le gouvernement actuel s'est empressé de légiférer pour fermer cette avenue.

« Cette loi qui nie le droit à la syndicalisation de certaines de travailleuses agricoles est une honte pour le gouvernement, c'en est gênant! », sont allés dire le président de la FTQ, Daniel Boyer, et la directrice des TUAC Québec et vice-présidente de la FTQ, Anouk Collet, en commission parlementaire. La FTQ et les TUAC n'ont pas l'intention d'abandonner et vont étudier tous les recours légaux qui permettraient de donner à ces travailleurs et travailleuses les mêmes droits qu'à tous les autres. ■



ANDRÉ VANASSE

Daniel Boyer a participé à la campagne d'égoportraits menée pour l'occasion. ■

Une Biennale des femmes inspirante et stimulante!

Les 4 et 5 novembre dernier, quelque 250 travailleuses et militantes membres des différents syndicats affiliés à la FTQ participaient à la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine, animée par les trois vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ.

Rassemblées sous le thème *D'hier à aujourd'hui: ensemble, les femmes font la différence!*, les participantes – dont plus des deux tiers en étaient à leur première Biennale – ont pu se réapproprier l'histoire québécoise et syndicale, cette fois, sous l'angle plus particulier des femmes.

« Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient... »

Avec simplicité et humour, Louise Harel a évoqué diverses luttes menées par les femmes pour faire avancer leurs droits et ceux de toute la société. L'exercice a permis de comprendre ou de se rappeler que ni nos droits, ni notre filet social, ni nos acquis ne nous ont été offerts sur un plateau d'argent. Ils ont été arrachés à la suite de nombreuses luttes menées par les femmes et les syndicats.

...et que l'austérité n'est pas une fatalité!

Pour sa part, la chercheuse de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), Eve-Lyne Couturier, a su vulgariser le concept d'austérité galvaudé par le

gouvernement Couillard depuis son élection en mars dernier. L'austérité n'est donc pas aussi inéluctable qu'on veut bien nous le faire croire: *« C'est un discours au service d'une vision politique et idéologique de l'État »*. Autrement dit, c'est un choix politique qu'on veut nous imposer.

Mais il est possible de faire d'autres choix, comme le spécifiait le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, parlant des campagnes menées actuellement par la FTQ avec d'autres partenaires sociaux. Il faut rapidement proposer notre contre-discours, une vision qui se préoccupe de toutes et de tous, qui pense l'économie en fonction de la collectivité et non d'une minorité qui cherche à s'enrichir sans partage. Les femmes sont particulièrement concernées. De surcroît, elles doivent opposer un contre-discours au courant masculiniste qui, encore de nos jours, tend à les tenir responsables de tous les maux de la planète, comme l'illustre si bien Marie-Ève Surprenant de la Table de concertation de Laval en condition féminine.

Mobilisations et alliances

C'est par la mobilisation que nous arriverons à éviter la débâcle à l'égard de nos droits syndicaux, ceux liés à nos emplois, à nos droits sociaux aussi, des droits qui visent directement les femmes.

Que l'on pense à la hausse annoncée par le gouvernement Couillard

des tarifs des services de garde au Québec, sans qu'il ait au préalable daigné étudier l'impact sur les femmes. Que l'on pense aussi à la situation des femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada expliquée par Lucie Rochon, présidente de la section locale 8922 chez les Métallos, phénomène sociologique pathétique banalisé par le gouvernement Harper qui refuse toujours d'instituer une commission nationale d'enquête sur la question.

Les femmes s'engagent...

Les participantes à la Biennale ont eu de nombreuses occasions d'échanger entre elles sur ces sujets de même que sur les suivis à donner aux recommandations du *Rapport sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*, résumées par France Laurendeau du Collège FTQ-Fonds.

Elles ont pris divers engagements individuels et collectifs à court et à long terme pour faire avancer les femmes sur la voie de l'égalité.

À l'issue de la conférence, les participantes ne tarissaient pas d'éloges! Le comité de la condition féminine de la FTQ peut être fier de sa Biennale et les membres du comité, tout comme celles du sous-comité de travail qui a dessiné l'essentiel de la conférence, ont joué un rôle actif tout au long de l'événement.

Félicitations à toutes! ■



PATRICK RONDEAU

Vigile pour les femmes autochtones disparues et assassinées

Le 4 octobre dernier, la FTQ a marché avec des groupes de la société civile pour sensibiliser la population et dénoncer l'inertie du gouvernement fédéral à déclencher une commission d'enquête concernant l'assassinat et la disparition de plus d'un millier de femmes autochtones au cours des dernières années. Des vigiles et des marches ont été organisées dans plusieurs villes du Québec dans le cadre de la 9^e Journée nationale de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées. ■



CLÉMENT ALLARD

Le Front commun, partout au Québec

Après un sérieux processus de consultations, les 400 000 travailleuses et travailleurs membres du Front commun sont prêts à négocier. Ils étaient plusieurs centaines, le 30 octobre, à Québec, à accompagner les leaders syndicaux lors du dépôt des revendications du Front commun au Conseil du trésor en vue du renouvellement des conventions collectives de travail. Le président de la FTQ, Daniel Boyer, la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque, et la porte-parole du SISF, Lucie Martineau, ont clairement fait savoir au gouvernement qu'il était temps de traiter les hommes et les femmes qui œuvrent dans le secteur public avec équité et justice.

D'ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec dans

son rapport de novembre dernier le confirme: le retard de la rémunération globale dans le secteur public est de 7,6 % par rapport aux autres travailleurs, pour des emplois comparables et en tenant compte du salaire et des avantages sociaux. Ce retard est encore plus important pour les ouvriers spécialisés, comme les plombiers, électriciens, menuisiers, avec une moyenne de 37,3 %. Les revendications salariales de 13,5 % par année pour un contrat de 5 ans sont donc justifiées.

La tournée du Front commun

Depuis cet automne, les leaders syndicaux du Front commun parcourent le Québec afin de mobiliser les travailleurs et travailleuses. Jusqu'à présent, la tournée est un

grand succès. Au moment d'écrire ces lignes, le Front commun est en attente du dépôt des offres du gouvernement, mais rien n'indique qu'il y a une écoute positive du côté du Conseil du trésor. À ce jour, le gouvernement libéral de Philippe Couillard est resté insensible à ces revendications comme à toutes les autres ailleurs dans la société. Il est donc plus important que jamais de se serrer les coudes. La bataille est loin d'être gagnée.

Le journal du Front commun

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, le Front commun va multiplier ses interventions. Ainsi, va s'ajouter aux outils de mobilisation un tout nouveau journal, celui du Front commun, qui doit être publié et distribué sur les lieux de travail d'ici la fin de l'année. Ce journal sera aussi disponible en version PDF sur le site internet au www.frontcommun.org.

Le Front commun représente 400 000 travailleurs et travailleuses des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la fonction publique du Québec. ■

L'APTS, la CSN, la CSQ et la FTQ unissent leurs voix contre le projet de loi n° 10

Une des premières conséquences de cette nouvelle loi, qui ne manquera pas d'être adoptée par la majorité libérale à l'Assemblée nationale, sera l'élimination des agences de santé de chaque région (sauf Montréal) et le regroupement de tous les établissements dans des mégastuctures régionales.

Le gouvernement Couillard plaide que ces regroupements allègeront l'administration et généreront des économies d'échelle. Mais, il n'est pas bien loin le temps où un autre ministre de la Santé,



CLÉMENT ALLARD

Daniel Boyer (FTQ), Louise Chabot (CSQ), Jean Lacharité (CSN) et Carole Dubé (APTS).

M. Philippe Couillard, développait le même type d'argument pour éliminer les régies régionales de la

santé et créer les agences régionales et les CSSS. Il plaquait, en plus, que cette réorganisation, et la

fusion forcée des accréditations syndicales qui s'en est suivi, permettrait de diminuer l'attente dans le réseau de la santé. Or, les économies d'échelle se font toujours attendre, les listes d'attente n'ont pas diminué et il n'y a jamais eu autant de cadres dans ce réseau depuis que les libéraux ont imposé ces réformes de structures.

établissements en passant par leurs directeurs généraux, tous seront directement redevables au ministre. Les bénéfices de cette centralisation excessive ne sont pas clairs et le doute est permis quant à la pertinence de ce coup de force du ministre.

En troisième lieu, plusieurs intervenants du milieu des services sociaux craignent qu'en centralisant les décisions budgétaires en un seul lieu, leur mission particulière soit écrasée par les priorités des hôpitaux.

En somme, l'ensemble des acteurs du réseau de la santé et l'ensemble du milieu syndical ont demandé au ministre

de reculer et de consulter le milieu d'abord et avant tout. On ne peut pas faire une réforme de cette ampleur sans l'appui des principaux acteurs que sont le personnel du réseau, les établissements, les patients, le milieu communautaire et même les médecins. De plus, le projet de loi actuel ne répond en rien aux problèmes du réseau. Jouer dans les organigrammes ne fera rien pour diminuer les listes d'attente, améliorer l'accessibilité et réduire la pression à la performance pour le personnel du réseau. La dernière chose dont le personnel et la population ont besoin, c'est une énième réforme des structures. ■



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2014

Un colloque réussi!

Plus de 200 personnes ont assisté, les 23 et 24 octobre dernier, au colloque en santé et sécurité du travail de la FTQ qui s'est tenu à Trois-Rivières.

La D^{re} Alice Turcot, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), a ouvert le bal en présentant les résultats de l'analyse des données de l'EQCOTESST portant sur les troubles musculosquelettiques (TMS). Elle a d'abord dressé un portrait de l'ampleur du phénomène, pour ensuite définir les conditions de travail contribuant aux TMS.

Pour la suite de la première journée, deux ateliers ont été offerts : l'un traitant de prévention; l'autre, de l'indemnisation des personnes accidentées.

Dans l'atelier sur la prévention, Lola Le Brasseur et Rima Chaaban, conseillères au service de la francisation de la FTQ, ont entretenu les participants et participantes des problématiques de santé et sécurité

du travail qui surgissent lorsque les personnes ne maîtrisent pas la langue dans laquelle elles travaillent. Le confrère Serge Beaulieu, du service de l'éducation de la FTQ, a quant à lui fait un exposé sur le fonctionnement optimal d'un comité de santé et de sécurité du travail. L'utilisation d'une démarche de réadaptation comme outil de prévention a été expliquée par le confrère Jean Dussault, du service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ.

Parallèlement, dans l'atelier sur l'indemnisation, M^e Jonathan Paré, du cabinet Trudel Nadeau, est venu démontrer, à l'aide de la jurisprudence pertinente, l'interprétation faite par les tribunaux de la notion «à l'occasion du travail». Par la suite, le D^r Michel J. Gauthier de Kinatex a

procédé à un examen musculosquelettique (avec l'aimable participation du confrère Louis Bergeron du SCFP) dans le but de familiariser les plaideurs et plaideuses avec la démarche et les différents tests auxquels devrait procéder tout examinateur. Le colloque a aussi été le moment retenu pour lancer officiellement le *Guide illustré des tests cliniques en musculosquelettique*, produit par le service de la santé et sécurité du travail de la FTQ en collaboration avec le D^r Michel J. Gauthier, afin d'aider les représentants et représentantes des victimes de lésions professionnelles qui doivent faire face à des dossiers de plus en plus médicalisés.

De retour en plénière pour la deuxième journée, Sylvie Gravel, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, et Gabrielle Legendre, étudiante au doctorat interdisciplinaire en santé et société aussi à l'UQAM, ont présenté les résultats de plusieurs études traitant de la réalité vécue

par les personnes issues de l'immigration face à la santé et à la sécurité du travail, et ce, tant dans l'axe prévention que dans celui de l'indemnisation.

Finalement, Denys Denis, Ph. D. de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), a fait une présentation pour aider à bien comprendre les risques associés à la manutention afin de mieux les prévenir. Cela a permis aux participantes et participants de voir différemment la manutention de charges en milieu de travail, une activité quotidienne trop souvent jugée banale.

Quelques-unes des présentations du colloque sont disponibles sur le site de la FTQ au www.ftq.qc.ca/publicationscolloques.

Notez que le prochain colloque en santé et sécurité du travail se tiendra les 15 et 16 octobre 2015 à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. ■



DANIEL MARTEL

QU'ON SE LE DISE!

Agir ou ne rien faire : voilà la question

Les observateurs sont unanimes : la maladie mentale est la première cause d'absentéisme au pays. Elle entraîne inévitablement des coûts tant pour les individus et les entreprises que pour la société en général.

Heureusement, de plus en plus d'organisations réagissent et mettent en place des mesures qui visent la prévention de ces maladies ou encore favorisent le retour au travail des personnes qui en sont victimes. De l'aveu même des employeurs qui ont agi, la participation

du syndicat (l'exécutif, le comité de santé et sécurité du travail, et les délégués sociaux et déléguées sociales) est non seulement un élément incontournable, mais un gage de succès.

En ce qui concerne la réadaptation, une des approches gagnantes est de garder à l'esprit que

C'EST COMME SI LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) REFUSAIT DE FAIRE CAMPAGNE CONTRE L'ALCOOL AU VOLANT OU LA VITESSE EXCESSIVE, SOUS PRÉTEXTE QUE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE SONT MULTIFACTORIELS ET QU'IL EST DIFFICILE D'EN DÉTERMINER LA CAUSE PRINCIPALE.

les mesures à mettre en place – pour favoriser le retour au travail des personnes atteintes – sont souvent celles qui auraient dû l'être afin d'éviter qu'elles ne deviennent malades. C'est tout aussi vrai pour les lésions physiques.

À cet égard, voici quelques exemples de moyens de prévention qui ont fait leur preuve : une flexibilité dans les horaires de travail; permettre une latitude décisionnelle; s'assurer d'une supervision adéquate ni trop présente ni totalement absente.

À l'autre bout du spectre, plusieurs employeurs dépensent une énergie considérable à motiver leur inaction en

invoquant, entre autres, le fait que les problématiques de santé mentale sont multifactorielles et qu'il est difficile de quantifier la part reliée au travail. C'est comme si la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) refusait de faire campagne contre l'alcool au volant ou la vitesse excessive, sous prétexte que les accidents de la route sont multifactoriels et qu'il est difficile d'en déterminer la cause principale. Tant et aussi longtemps que ces employeurs rébarbatifs ne comprendront pas, nous répéterons sans cesse que la prévention est l'unique façon durable d'assainir les milieux de travail.

En conclusion, disons que certains attendent que le monde change, d'autres le saisissent avec force et agissent. ■

Guide illustré des tests cliniques en musculosquelettique

Depuis de nombreuses années, la FTQ a développé des outils destinés aux personnes chargées de faire respecter les droits des personnes accidentées. Or, ces représentants et représentantes des victimes de lésions professionnelles font face à des dossiers de plus en plus médicalisés.

C'est pourquoi la FTQ, par l'entremise de son service de la santé et de la sécurité du travail, a réalisé cet important ouvrage spécialisé en musculosquelettique.

Le guide illustré est disponible au coût de 25 \$ (taxes et frais de livraison inclus). Adressez votre commande par courriel au service de l'imprimerie FTQ : imprimerieftq@ftq.qc.ca.

Bonne consultation! ■



DIANE BELANGER

AMPLEUR DES TMS LIÉS AU TRAVAIL

Dans sa dernière édition, *Le Monde ouvrier* reproduisait un résumé des faits saillants de l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) sur les conditions de travail contribuant aux troubles musculosquelettiques (TMS).

Voici la deuxième série des résultats de cette importante enquête, jetant cette fois-ci un regard neuf sur l'ampleur des TMS liés au travail.

Avoir le dos barré, une épaule ou un poignet douloureux rend la vie pénible. Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont fréquents en milieu de travail et touchent de nombreux travailleurs et travailleuses du Québec.

L'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) jette un nouvel éclairage sur ces TMS liés au travail (voir l'encadré *Source des données*). On y apprend par exemple qu'en 2007, près de 732 000 travailleurs et travailleuses du Québec sont aux prises avec au moins un TMS attribué au travail. C'est une personne au travail sur cinq qui est ainsi atteinte d'un TMS lié au travail.

L'enquête révèle aussi que les travailleuses sont plus touchées que les travailleurs. Une femme sur quatre est atteinte

d'au moins un TMS lié au travail, tandis qu'un homme sur six en souffre.

Cette différence entre les hommes et les femmes s'observe pour les TMS de chaque partie du corps étudiée dans cette enquête (voir le graphique ci-dessous).

Proportionnellement, ce sont les travailleuses et les travailleuses de professions manuelles qui sont les plus touchées par les TMS liés au travail.

Ces troubles se rencontrent souvent dans des secteurs qui ne sont pas des milieux traditionnellement réputés dangereux, comme les services de santé ou l'hébergement et la restauration. Ils sont également fréquents dans des secteurs traditionnellement associés aux accidents de travail comme la construction, les mines et forêts ainsi que le milieu manufacturier.

Par ailleurs, un très grand nombre de secteurs touchés par les TMS liés au travail ne profitent pas de certains mécanismes de prévention prévus par la loi. Ces mécanismes s'appliquent

actuellement à des

secteurs dits « prioritaires » qui regroupent moins du quart des travailleurs et où la main-d'œuvre est majoritairement masculine.

Incapacités et coûts sociaux

Les TMS engendrent douleurs et incapacités chez les travailleurs et les travailleuses. Les entreprises subissent, en conséquence, des pertes de productivité



importantes à cause des TMS liés au travail. Globalement, ces derniers génèrent des coûts directs et indirects considérables pour ces entreprises ainsi que pour les assureurs, les travailleurs et la société en général.

L'EQCOTESST a permis d'estimer que 260 000 travailleurs et travailleuses, soit 7 % de l'ensemble de la main-d'œuvre active, se sont absentes pour un TMS lié au travail au cours de l'année précédant l'enquête. Les absences associées à ces TMS totalisent environ 4,5 millions de jours de travail perdus.

Les femmes atteintes de TMS liés au travail se sont absentes pendant une période plus longue que les hommes. La durée moyenne de leur absence était de 20 jours ouvrables, tandis qu'elle était de 15 jours ouvrables chez les hommes au cours des 12 mois précédant l'enquête. Environ 10 % de ces femmes se sont absentes du travail plus de 3 mois comparativement à 4 % des hommes.

Parmi les travailleurs et les travailleuses qui se sont absentes en raison



Définition des TMS liés au travail

Dans l'EQCOTESST, les TMS liés au travail sont définis comme des douleurs musculo-squelettiques importantes, dérangeant les activités, ressenties souvent ou tout le temps au cours des 12 mois précédant l'enquête et perçues comme entièrement ou partiellement liées au travail principal.

L'Enquête exclut de cette définition les problèmes musculosquelettiques d'origine traumatique et accidentelle tels qu'une chute, un coup ou un accident de véhicule. Les TMS se manifestent souvent sous la forme de maux de dos ou de cou, de tendinites, de bursites, de syndrome du canal carpien ou d'autres atteintes aux membres supérieurs et inférieurs.



de TMS liés au travail, une personne sur quatre n'a reçu aucune indemnité salariale pendant son absence. Chez les travailleurs autonomes, quatre sur cinq n'ont reçu aucun revenu lors de leur absence.

Parmi les personnes qui se sont absentes en raison de TMS liés au travail, une seule sur cinq, percevant pourtant son mal entièrement associé à son travail, a présenté une demande d'indemnisation à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Parmi celles qui n'ont pas fait de demande pour une telle absence attribuable au travail, environ la moitié ont expliqué qu'elles ne se croyaient pas couvertes par la CSST ou qu'elles ignoraient que leur problème de santé puisse être couvert par la Commission.

Investir en prévention

La réduction de la fréquence et de la gravité des TMS liés au travail repose sur les programmes de prévention et d'amélioration des conditions de travail ainsi que sur les campagnes de sensibilisation auprès des travailleurs et des employeurs. Il faut donc, dans les

secteurs affichant des taux importants de TMS, investir les ressources nécessaires en prévention et veiller à la réduction de l'exposition aux contraintes physiques et organisationnelles du travail associées aux TMS (voir le document *Faits saillants de l'EQCOTESST : Conditions de travail contribuant aux TMS*). Pour de plus amples renseignements sur la prévention des TMS, voir : www.inspq.qc.ca/gstm, rubrique *Solutions en ergonomie*.

Ce document a été réalisé par le Groupe scientifique sur les troubles musculosquelettiques liés au travail de l'Institut national de santé publique du Québec grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Auteurs : Susan Stock et Faiza Lazreg

Collaborateurs : Karen Messing, Alice Turcot, Elena Laroche et Louis Gilbert. ■

Source des données

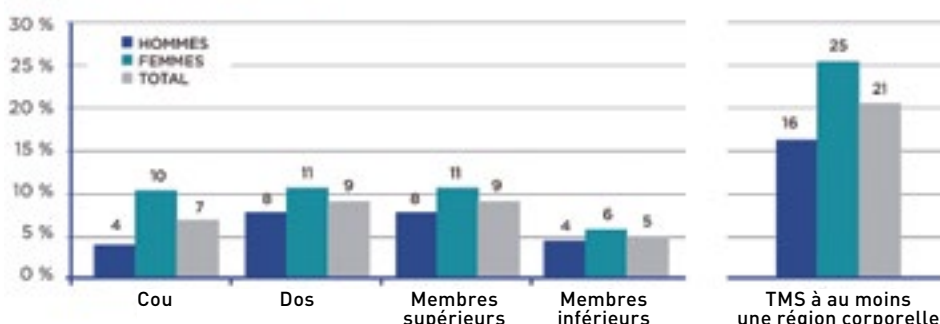
Les données présentées dans ce document proviennent de l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) réalisée en 2007-2008 par l'entremise d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon de plus de 5 000 travailleurs québécois de 15 ans et plus, représentatif des travailleurs québécois, occupant un emploi rémunéré, à titre d'employé ou de travailleur autonome, depuis au moins 8 semaines à raison de 15 heures et plus par semaine.

Pour en savoir davantage

Rapport : Vézina, M., E. Cloutier, S. Stock, K. Lippel, É. Fortin et autres (2011). (Voir chapitre 7) www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1336_EnqQuebCondTravailEmpSantSecTravail.pdf.

Sommaire : Vézina, M., E. Cloutier, S. Stock, K. Lippel, É. Fortin et autres (2011). www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1337_EnqQuebCondTravailEmpSantSecTravail_Sommaire.pdf

PROPORTION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ATTEINTS DE TMS LIÉS AU TRAVAIL SELON LES PARTIES DU CORPS



L'austérité risque d'enfoncer le Québec dans la récession

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) estime que le gouvernement libéral avec sa politique d'austérité risque d'enfoncer le Québec dans la récession tout en augmentant les inégalités sociales.

« Ces politiques d'austérité ont un effet dépressif sur la consommation des ménages et les investissements productifs dans l'économie. Du coup, avec la baisse des salaires réels et de la protection sociale, les ménages ne consomment plus qu'en s'endettant davantage et les entreprises, malgré des profits qui remontent et des taux d'intérêt très bas, préfèrent miser sur les rendements de leurs actifs liquides sur les marchés financiers plutôt que dans l'économie réelle », a expliqué le directeur général de l'IRÉC, Robert Laplante, un des auteurs du mémoire présenté devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

Ce ne sont pas les dépenses qui plombent la situation budgétaire du gouvernement du Québec, mais l'affaiblissement graduel de ses revenus. À titre d'exemple, si les contributions fiscales étaient restées au même niveau qu'elles étaient en 2000, les gouvernements auraient eu aujourd'hui des recettes supérieures de plus de 10 milliards de dollars.

Le déséquilibre fiscal, source des difficultés actuelles

Ce sont aussi les décisions unilatérales d'Ottawa



qui expliquent la plus grande part des difficultés actuelles. De 2009 à 2013, c'est 6,6 milliards de dollars qui ont été retranchés des transferts fédéraux. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'il lui est de plus en plus difficile de financer les services publics.

Contrairement à ce qui est trop souvent véhiculé, le Québec et le Canada ne sont pas des enfers fiscaux. La firme PricewaterhouseCoopers classe le Canada parmi le groupe des dix pays ayant la fiscalité la plus favorable aux entreprises. Quant au fardeau fiscal global des Québécois et Québécoises, il est plus faible de trois points de pourcentage à ce qu'il était il y a 15 ans. « Nous entendons dire que nous sommes les plus taxés au Canada et en Amérique du Nord. Cette affirmation est

trompeuse si nous n'y ajoutons pas la valeur que représentent des services à peu près uniques au Québec (CPE, congés parentaux, faibles droits de scolarité à l'université, etc.) », a fait remarquer le directeur général de l'IRÉC.

L'IRÉC propose des solutions

L'IRÉC propose des mesures pour une plus grande progressivité de l'impôt en ajoutant deux paliers supplémentaires, une imposition des gains de capital et une modulation des crédits d'impôt pour les dividendes. Il suggère aussi une fiscalité plus cohérente pour les entreprises, dont l'introduction d'un impôt minimum sur les profits et d'une imposition unitaire pour les transnationales. Il recommande la création d'une taxe au risque environnemental en plus de suggérer une approche plus cohérente d'écofiscalité pour financer la transition écologique. Comme la fiscalité n'est pas isolée des autres institutions et des politiques de développement économique, l'IRÉC propose de soutenir le développement économique par le choix de stratégies sectorielles, dont l'électrification des transports, l'utilisation efficace de la biomasse, l'efficacité énergétique, l'habitation durable et la mise sur pied d'un plan de développement des entreprises du secteur des technologies vertes. ■

La campagne des cartes de Noël



Voulant établir une tradition, le Collectif pour un Québec sans pauvreté profite encore une fois de l'approche du temps des Fêtes pour lancer une campagne de sensibilisation. Développées avec l'objectif de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux enjeux de la pauvreté ainsi qu'à la nature politique de ces derniers, les cinq cartes de Noël du Collectif mettent en images ses cibles prioritaires.

Les souhaits habituels (de bonheur, de santé, de prospérité, etc.) ont été remplacés par des citations, des messages de sensibilisation, de l'information et des revendications, toujours en lien avec la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les préjugés.

Le verso des cartes permet d'écrire des souhaits personnalisés et de les envoyer à vos proches et aux politiciens et politiciennes! Le Collectif enverra d'ailleurs sa série de cartes postales à tous les députés de l'Assemblée nationale, comme il l'avait fait l'an dernier.

Pour en savoir plus et pour les télécharger : www.pauvrete.qc.ca ■

Semaine de prévention du suicide

La FTQ et son réseau de délégués sociaux et de délégués sociaux (DS) appellent tous les affiliés à joindre le mouvement de prévention du suicide. Chaque jour, au Québec, trois personnes s'enlèvent la vie. Bon an, mal an, les statistiques font état de plus de mille suicides par année, sans compter les personnes qui font une tentative. Nos milieux de travail ne sont pas exempts de telles crises. Dans le réseau d'entraide syndical, on voit de plus en plus de détresse chez les membres. De nombreux secteurs de travail sont touchés par toutes sortes de réorganisation, de

suppressions de poste et de menaces de fermeture. Pour nombre de travailleuses et de travailleurs, l'incertitude règne. C'est un lourd fardeau à porter chaque jour... Il est important de s'occuper de cette question et de travailler à la prévention du suicide dans nos milieux. Cette année marquera la 25^e édition de la *Semaine nationale de prévention du suicide* qui se tiendra du 1^{er} au 7 février 2015. L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) vous invite à prendre position pour la cause en offrant l'épingle



« T'es important-e pour moi ». Cet outil symbolise le filet social à bâtir et le rôle de la communauté dans la prévention du suicide.

Pour vous procurer vos épingles ou pour toute information supplémentaire sur cette semaine, il suffit de visiter le site aqps.info/semaine. ■

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DU TRAVAIL

Les journées de découverte de métiers et du monde du travail sont réalisées en partenariat avec la FTQ, le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI) et le Fonds de solidarité de la FTQ.

Le métier de débardeur

C'est le 26 septembre dernier que trois représentants du

syndicat des débardeurs du Port de Montréal, membres de la section locale 375 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-375), ont rencontré une trentaine de personnes issues de l'immigration venues découvrir le métier de débardeur.

C'est à travers l'évolution des outils et des conditions de travail d'un métier réputé pour sa difficulté que les représentants

syndicaux ont présenté leur quotidien de débardeur. Dans une ambiance conviviale, les participants et participantes ont posé de nombreuses questions aux représentants syndicaux. Pour nombre d'entre eux, ce fut aussi la découverte d'un milieu de travail ouvert à la diversité.

Tout compte fait, une journée riche et pleine d'enseignement!

Visite à la Banque Laurentienne

Cela fait trois ans que la Banque Laurentienne et la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) sont des partenaires fidèles des journées de découverte du monde du travail. Le 6 novembre dernier, ils nous ont accueillis une fois de plus dans leurs locaux du centre-ville de Montréal. Une trentaine de personnes immigrantes, pour la plupart nouvellement arrivées au Québec, étaient présentes à la journée.

Le groupe a d'abord été accueilli par une conseillère en ressources humaines de la Banque Laurentienne qui leur a présenté l'institution financière et leur a fait visiter les lieux. Les participants et participantes ont



JULIA TRUONG

ensuite assisté à une présentation portant sur l'histoire et le rôle du mouvement syndical au Québec suivi d'une brève présentation sur les relations de travail à la banque par la section locale 434 du SEPB-Québec. La journée s'est conclue à la Station Carrière de la Banque Laurentienne où une représentante de la banque a présenté les différents postes à combler.

Un grand merci aux organismes communautaires qui

se sont mobilisés pour réunir des participants et participantes à ces deux journées : La Maisonnée, Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), Promotion intégration société nouvelle (PROMIS), Action travail des femmes (ATF), Centre des femmes de Montréal, Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es (ALAC), CDEC Lasalle-Lachine, Club de recherche d'emploi du Sud-Ouest de Montréal. ■



RIMA CHAABAN

35 ans d'engagement et de militantisme!

«Un véritable coup de tonnerre a retenti dans le monde syndical régional quand le porte-parole de la FTQ, Jean-Marc Crevier, a annoncé qu'il quittait ses fonctions après 35 ans d'implication au sein du mouvement ouvrier.»

Voilà un court extrait d'un article paru récemment dans le journal *Le Quotidien* de Chicoutimi. C'est pour dire à quel point notre confrère a fait sa marque dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean!

Originaire de Kénogami, Jean-Marc a fait ses premières armes comme soudeur sur le chantier maritime de Lauzon.

Il a ensuite travaillé dans les mines à Chibougamau, avant de commencer, en 1973, une longue carrière de mécanicien et de militant syndical chez Alcan.

Quelques années seulement après le début de son implication syndicale, il devient président des employés de métier du Syndicat national des employés



PAUL CIMON

de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), puis prend rapidement la direction du syndicat, l'un des plus importants syndicats industriels du Québec.

En 1999, il est embauché à la FTQ comme conseiller régional. Au fil des ans, il a mené des batailles

syndicales épiques pour défendre les travailleurs et travailleuses et maintenir des emplois de qualité dans la région.

La détermination et le sens de la justice sociale qui animent Jean-Marc ont non seulement fait en sorte de laisser sa marque dans l'histoire du syndicalisme régional, mais ont aussi joué un rôle important dans l'histoire des relations de travail de ce coin du Québec.

De la part de tous ces collègues et de tous ceux qui t'ont côtoyé durant ces années, merci et bonne retraite Jean-Marc! ■

Remise du prix Fernand-Daoust

Chaque année, la FTQ organise, conjointement avec le Fonds de solidarité, une vente de livres usagés au profit

du projet *Accroche-toi!* coordonné par le Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent (CJE Saint-Laurent). Les quelques milliers de dollars ainsi recueillis serviront à contrer l'abandon scolaire et à faciliter une réintégration aux études.



ISABELLE GAREAU

De gauche à droite : Denis Leclerc, premier vice-président à l'actionnariat du Fonds; Danielle Villemaire, présidente du conseil d'administration du CJE Saint-Laurent; Marc Grignon, directeur général du CJE Saint-Laurent; Marianne Cyr, intervenante au CJE Saint-Laurent; et Daniel Boyer, président de la FTQ. ■

CLIN D'ŒIL SUR DES MÉTIERS ANCIENS

Londres 1931



Au début du XX^e siècle, il était courant de voir dans les rues du Royaume-Uni des réveille-matins humains, qu'on appelait «knocker-up». Elles réveillaient les travailleurs d'usine en tirant à la sarbacane des pois secs vers leurs fenêtres.

Retraite méritée pour un ardent défenseur des travailleurs... et des chômeurs!



ARCHIVES FTQ

Marc Bellemare est entré à la FTQ en 1998. Il y occupera pendant quelques années les fonctions de conseiller à la mobilisation et aux activités socioéconomiques, avant d'être nommé au bureau régional de la FTQ en Estrie. Ses dernières années de carrière, Marc les a

surtout consacrées à défendre le droit des chômeurs et chômeuses. Les personnes qui ont eu la chance de travailler avec lui dans ce dossier complexe ont pu apprécier la passion avec laquelle il s'y est engagé.

Après des études universitaires en administration, Marc a enseigné au secondaire et à l'éducation des adultes en Mauricie et en Abitibi de 1973 à 1978. Parallèlement, il a occupé un poste de conseiller en emploi au gouvernement fédéral.

Il a fait ses premières armes dans le syndicalisme en 1974 au Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, affilié à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC-FTQ). Il en assurera la présidence nationale à compter de 1978. Il sera également vice-président de la FTQ de 1987 à 1994.

Militant syndical convaincu et convaincant, Marc a plusieurs cordes à son arc. En effet, il a fait un séjour à Québec comme attaché politique avant de revenir à ses premières passions en travaillant comme formateur économique au Fonds de solidarité FTQ, où il a participé à la mise en place du réseau des SOLIDE, maintenant les Fonds locaux de solidarité (FLS).

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur et surtout... toujours autant de fougue à défendre tes convictions! ■

La solidarité intersyndicale en action

La 10^e édition du rallye automobile de COTON-46 qui s'est tenue le 11 octobre dernier a dépassé les espérances des organisateurs. Tout en s'amusant, 38 équipes regroupant plus de 150 participants et participantes ont découvert des attraits insoupçonnés et visité des petits producteurs d'un nouveau coin de la région du Suroît.

La journée s'est terminée avec un souper spaghetti suivi de la présentation des réponses des diverses épreuves, de la remise des prix de performance et de nombreux prix de présence.

Fondée en 1993, COTON-46, la coalition intersyndicale du Suroît, a d'abord été créée pour promouvoir la solidarité intersyndicale dans la région. Parce que les intérêts fondamentaux de travailleuses et de travailleurs se situent au-delà des allégeances syndicales, les syndicats du Suroît ont décidé de se soutenir mutuellement en cas de conflit, d'unir leurs ressources pour organiser chaque année la fête du 1^{er} mai et finalement de profiter de la force du mouvement syndical pour contribuer au développement économique, social et culturel de la région sur la base de leurs valeurs communes.

Depuis plus de 20 ans, COTON-46, ainsi nommée pour perpétuer le courage et la détermination des travailleuses et des travailleurs du coton de Valleyfield qui sonnèrent un des premiers coups de clairon de la Révolution tranquille avec la grève de 1946, remet chaque année une subvention de 5000\$ à divers groupes qui contribuent au développement de la région. Cette activité permet aux responsables et aux membres des huit organisations qui font partie de COTON-46 de collaborer au succès de l'événement et de fraterniser dans une ambiance festive et conviviale.

La région présente à la manif du 29 novembre

Ces liens soigneusement entretenus entre les membres des différentes organisations syndicales ont d'ailleurs permis d'organiser conjointement une mobilisation régionale à la hauteur des attaques du gouvernement libéral à l'occasion de la grande manifestation du 29 novembre contre l'austérité. ■



DANIEL MALLETTE

LES MOTS QU'IL FAUT

Technicalité

Ce mot est un calque de l'anglais. Au singulier *technicalité légale*, qu'on pourra remplacer par *point de droit*. On l'utilise aussi parfois à tort au sens de *formalité*. Au pluriel, on traduit généralement ce mot par *détails techniques*.



Vous êtes témoin des effets des coupes budgétaires du gouvernement Couillard, écrivez-nous :

coupes@ftq.qc.ca

CONFLITS FTQ AU 3 DÉCEMBRE 2014

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
BATHIUM CANADA INC.	Boucherville	60	UNIFOR-2011	2014-04-29 (GRÈVE)
GROUPE JS INTERNATIONAL (3632571 CANADA INC.)	Montréal	6	UES-800	2014-03-14 (LOCK-OUT)
HYDRO-QUÉBEC	Montréal	variable (entre 0 et 30)	SCFP-957	2014-09-05 (GRÈVE)
TEMBEC INC.	Témiscaming	650	UNIFOR-233	2014-11-26 (GRÈVE)

Un régime de retraite en très bonne santé!

C'est le 25 septembre dernier que le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) a tenu sa sixième assemblée annuelle. Le comité de retraite n'avait que de bonnes nouvelles à annoncer.

Au 31 décembre 2013, le régime comptait 5 523 participants, dont 44 retraités, et 38,4 millions de dollars en caisse. En 2013, la caisse du RRFS-FTQ a obtenu un rendement brut de 16,5%. En 2014, le RRFS-FTQ a continué de progresser. Au 31 octobre 2014, le nombre de participants avait augmenté à 8 249, dont 69 retraités. L'actif de la caisse atteignait 57,2 millions de dollars et le rendement était à 9,5% depuis le début de l'année. Les états financiers au 31 décembre 2013 du RRFS-FTQ ont été audités.



TOUS LES DOCUMENTS DU RRFS-FTQ SONT DISPONIBLES SUR LE PORTAIL DE LA FTQ AU WWW.RRFS.FTQ.QC.CA. LE RRFS-FTQ EST UN RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES MULTI EMPLOYEUR MIS SUR PIED PAR LA FTQ POUR TOUS CEUX QUI N'ONT PAS ACCÈS À UN RÉGIME À PRESTATIONS DÉTERMINÉES AUPRÈS DE LEUR EMPLOYEUR.

L'évaluation actuarielle finale a démontré que

le RRFS-FTQ pouvait indexer les droits de tous les participants. Ceux qui ne sont pas encore retraités ont vu leur rente accumulée augmenter selon l'inflation survenue et les retraités ont reçu une augmentation de leur rente mensuelle, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014.

Après cette augmentation, le régime demeure en excellente santé financière. À la date de l'évaluation actuarielle et après indexation, le régime demeure capitalisé à 184,9% et provisionné pour continuer d'accorder l'indexation à 110,5%. Il y a donc toujours non seulement la réserve d'indexation de 84,9% afin de sécuriser les rentes promises, mais il y a aussi 10% de surplus dans le régime au-delà de la réserve pour indexation future. ■

Pour un véritable instrument du développement durable!



Le 28 octobre dernier, Daniel Boyer, président de la FTQ, et Daniel Roy, directeur québécois des Métallos, étaient devant la commission parlementaire sur le projet de loi n° 11 visant la création de la Société du Plan Nord. La FTQ approuve la création de cet organisme à condition d'en faire un véritable instrument du

développement durable du Nord. Le gouvernement devrait inclure la transformation des ressources en tant qu'orientation dans la mission de la Société du Plan Nord. La FTQ a également plaidé pour que l'Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord inclue des représentants syndicaux afin d'assurer une représentation adéquate des milliers de travailleurs et travailleuses à l'œuvre dans le Nord, en particulier dans l'industrie minière. ■



que depuis 2012, le gouvernement conservateur a mis au ballotage plus de 500 fonctionnaires fédéraux qui offriraient des services directs à la population dans la région de Québec.

«À moins de un an des élections fédérales, nous profitons également de cette période de l'année pour sensibiliser la population au fait qu'elle doit se méfier des "bonbons" offerts par les conservateurs», a souligné la présidente du Conseil régional de Québec de l'AFPC-Québec, Nathalie Rainville.

Soulignons que les membres de l'AFPC-Québec tiendront des rassemblements tous les 19^{es} jours du mois, sur l'heure du dîner et à l'extérieur de leur lieu de travail, jusqu'aux élections fédérales prévues le 19 octobre 2015. ■

COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ QUÉBÉCOISE

Hausse des revenus plutôt qu'austérité

Alors qu'il impose un programme d'austérité budgétaire pour lequel il n'a pas été élu, le gouvernement Couillard attend d'ici quelques semaines le rapport de cette commission présidée par le fiscaliste Luc Godbout.

La FTQ a fait valoir que la réflexion en cours à Québec ne pouvait pas considérer le problème uniquement du point de vue de la tarification ou des coupes budgétaires dans les ministères. C'est pourquoi le mémoire présenté insiste particulièrement sur la contribution fiscale des entreprises et des contribuables fortunés. Ainsi, la FTQ y est allée d'une charge à fond de train contre le régime d'austérité imposé par le gouvernement Couillard et, dans la deuxième partie de son mémoire, a proposé une série de mesures fiscales qui

permettraient d'améliorer la justice sociale et les finances publiques.

Au cours des dernières années, a rappelé la FTQ, le Québec a considérablement réduit les taxes et les impôts des entreprises. «Mais au lieu d'investir dans l'économie et de créer des emplois, les grandes entreprises ont choisi d'engranger leurs profits. Au Canada, ce sont plus de 630 milliards de dollars qui dorment dans leurs coffres», a dit Daniel Boyer lors de la présentation du mémoire. «Ce n'est pas normal que 32% des grandes entreprises au Québec (1825) n'aient pas payé 1 cent d'impôts

sur les revenus en 2009. Pour que le régime fiscal soit plus juste, la FTQ propose d'instaurer un impôt minimum sur les revenus des grandes entreprises et de revoir l'ensemble des mesures fiscales aux entreprises. Les crédits d'impôt aux entreprises devraient être conditionnels au maintien et à la création d'emplois», a-t-il ajouté.

Faire payer les mieux nantis

Le régime fiscal comporte une multitude d'avantages pour les plus riches. «Pouvez-vous m'expliquer pourquoi les revenus de travail sont imposés à 100% alors que les gains de capital et les revenus de dividendes, qui profitent surtout aux plus riches, sont imposés différemment? Le gouvernement doit mettre fin à ces traitements préférentiels et imposer les revenus de la même façon, peu importe leur provenance», a réclamé Daniel Boyer. La FTQ croit également que l'impôt sur le revenu pourrait être encore plus progressif afin de tenir compte de la capacité de payer des contribuables. ■



Oui, nous avons les moyens!

Voici comment éviter le régime d'austérité imposé par le gouvernement de Philippe Couillard:

- ▼ Reporter l'atteinte de l'équilibre budgétaire
- ▼ Suspendre les versements au Fonds des générations
- ▼ Instaurer un impôt minimum pour les grandes entreprises
- ▼ Imposer à 100% les gains en capital
- ▼ Abolir le crédit d'impôt pour dividendes
- ▼ Instaurer une taxe sur le capital financier non productif
- ▼ Lutter contre l'évasion fiscale
- ▼ Mettre en place de nouveaux paliers pour l'impôt sur le revenu des particuliers
- ▼ Maintenir les crédits d'impôt pour les fonds de travailleurs

L'horreur des décisions du gouvernement Harper!

Le 31 octobre, une quarantaine de membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, région du Québec (AFPC-Québec), ont manifesté devant l'édifice de la gare du Palais à Québec à proximité des bureaux de Service Canada.

«Nous voulons par un moyen symbolique attirer l'attention de monsieur

et madame Tout-le-monde afin de dénoncer l'horreur des décisions du gouvernement Harper», a souligné la vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC-Québec, Magali Picard. L'objectif de ce rassemblement visait à sensibiliser la population aux décisions austères du gouvernement conservateur. Rappelons

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2014

- ▼ **UNIFOR**: Longue Pointe Chrysler Dodge Jeep RAM Ltée-Montréal, Oldcastle Building Envelope Canada Inc. - Montréal, Uptown Volvo - Montréal, PF Résolu Canada inc. - Maniwaki, Le Centre de l'auto Mario Blain inc. - McMasterville, A.I.F.T.Q. de la Capitale inc. - Québec, Société des traversiers du Québec (STQ) - Tadoussac, Nolicam Location de camions inc. - Chicoutimi.
- ▼ **MÉTALLOS**: Entretien P.E.A.C.E. Plus Inc.(1162060595) - Montréal, Chartwell, résidence pour retraités - Montréal, Rébec inc.-Territoire d'exploitation forestière du Centre-Sud - La Tuque, Sécurité De Francheville inc. - Drummondville, Société des traversiers du Québec - L'Isle-aux-Coudres.
- ▼ **TUAC**: Les carrières de Saint-Dominique ltée - Magog, Les Aliments Lesters Limitée - Laval, Agromex inc. - St-Jean-sur-Richelieu, Loblaw inc., faisant affaires sous Provigo - Saint-Laurent, Les Aliments Label inc. - Lachute, Les Serres du St-Laurent inc. (Savoura) - Porneuf, Alimentation Jean Martin inc. - Saint-Jérôme, Structures Lefebvre & Benoit inc - Laval, Les Serres Demers inc. - St-Nicéphore, Les systèmes Techno-Pompes inc. - Québec.
- ▼ **TEAMSTERS**: Super C, division de Metro Richelieu inc. - LaSalle, Anodisation Montréal inc. - Dorval, 9189-2356 Québec inc. (Innovaplas) - Drummondville.
- ▼ **SQEEES-298**: Les Œuvres de la Maison Dauphine - Québec, Château Bellevue S.E.C. - Québec, 9199-1109 Québec inc. Maison Vilar - Québec, CSH-HCN Lessee (L'Ermitage) LP - Drummondville.
- ▼ **SEPB**: Caisse Desjardins du Haut-Richelieu - Tous les établissements, Caisse Desjardins de Sainte-Foy - Tous.
- ▼ **AFPC**: Université du Québec à Montréal (assistants, adjoints de recherche, auxiliaires d'enseignement, étudiants salariés) - Tous les établissements, Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (chargés de travaux pratiques, auxiliaires d'enseignement, chargés de cours).
- ▼ **UES-800**: Ressourcerie Bellechasse inc. - Saint-Léon-de-Standon.
- ▼ **SPQ**: Municipalité de Napierville - Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **Fraternité provinciale des ouvriers en électricité, section locale 1676**: Serviforêt inc. - Serviforêt inc. pour province de Québec, Émondage Plus inc. - Émondage Plus inc. pour province de Québec. ■

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires
Faire parvenir à: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3		